

CHECK-LIST TEMPÊTES DE VENT

ALLIANZ RISK CONSULTING

Des ouragans dans le nord de l'océan Atlantique, aux typhons dans le nord-ouest de l'océan Pacifique, aux cyclones dans le sud-ouest de l'océan Pacifique et l'océan Indien, aux tempêtes hivernales en Europe, les tempêtes de vent peuvent avoir un effet dévastateur sur vos sites. Avec l'avènement des modes de gestion en juste à temps et en flux tendu, les pertes causées par les tempêtes peuvent paralyser une organisation. Les dommages aux biens et les pertes d'exploitation peuvent être couverts par votre police d'assurance, toutefois les pertes de parts de marché et d'image de marque peuvent ne pas être faciles à récupérer.

Selon notre expérience des 20 dernières années, les tempêtes paraissent croître en fréquence et en intensité. L'accroissement de la population et l'expansion des industries, particulièrement dans les pays en voie de développement, sont la garantie que les sinistres par les tempêtes continueront de croître dans le futur. De toute évidence, l'apparition des tempêtes ne peut pas être évitée. Cependant, les sinistres peuvent être fortement diminués par une préparation adéquate avant que la tempête n'arrive, en intégrant le développement et l'application d'un plan d'urgence tempête, exhaustif et écrit.

Pour vous aider à minimiser les dommages pouvant résulter des tempêtes, Allianz Risk Consulting a développé une check-list, ci-après, avec des tâches à réaliser avant, pendant et après une tempête. Cette liste n'est pas exhaustive et devrait être utilisée comme un guide, en tenant compte des conditions et des processus spécifiques de vos sites.

Si vous avez des questions au sujet des tempêtes ou si vous voulez discuter de tout aspect de la gestion des risques plus en détail, n'hésitez pas à contacter votre ingénieur local d'Allianz Risk Consulting (ARC). Pour toutes déclarations de sinistre, veuillez prendre contact avec votre courtier d'assurance ou avec Allianz Global Corporate & Specialty.

Si votre site est sujet aux tempêtes, ce qui suit devrait être réalisé avant l'événement :

Élaborer un plan d'urgence tempête, exhaustif et rédigé, pour atténuer les expositions. Le plan devrait inclure:

- l'attribution des rôles et des responsabilités de l'organisation d'urgence,
- la délivrance d'une formation annuelle a minima,
- l'approvisionnement des fournitures et du matériel de secours dans un endroit sûr, comme des toiles plastifiées, des balais-éponges, des raclettes, de l'éclairage d'urgence, des radios à pile, des bandes adhésives de renfort pour les fenêtres, du bois de construction et des clous, etc.
- la planification de la sauvegarde et de la reprise d'activité, y compris le maintien d'une liste des principaux fournisseurs, des sous-traitants et des entreprises de sauvegarde,
- un plan de continuité d'activité pour restaurer les activités après l'événement.

Le plan doit être revu au moins annuellement et mis à jour au besoin.

Désigner une personne pour surveiller l'état et la progression de la tempête. Informer la Dire[]

(3 (r)8)JEMC 2412.83-12.82 (r)2.9n-84 (r)-4 (r s)1.)2.2 (n)1 (i)-3.81.6s)-15v)-12.3 8(t5s)-(e)-8

